Tarif GAZ

L'offre « **Classique GAZ** » porte sur la fourniture de gaz et sur l'accès et l'utilisation du réseau public de distribution, à destination des clients résidentiels.

Une **réduction de 5%/MWh sera appliquée aux prix de consommation** affichés dans le tableau ci-dessous.

Nos tarifs HTT (Hors Toutes Taxes) [1] :

	BASE (0 à 1000 kWh/an)		**B0 (1001 à 6000 kWh/an)**		**B1 (6001 à 30000 kWh/an)**		**B2i (30001 à 300000 kWh/an)**	
Abonnement (€/mois)	8,19		8,19		19,14		19,14	
	Prix kWh (€/kWh)		**Prix kWh (€/kWh)**		**Prix kWh (€/kWh)**		**Prix kWh (€/kWh)**	
Zone 1	~~0,1006~~	0,0956	~~0,1006~~	0,0956	~~0,0746~~	0,0709	~~0,0746~~	0,0709
Zone 2	~~0,1006~~	0,0956	~~0,1006~~	0,0956	~~0,0752~~	0,0714	~~0,0752~~	0,0714
Zone 3	~~0,1006~~	0,0956	~~0,1006~~	0,0956	~~0,0758~~	0,0720	~~0,0758~~	0,0720
Zone 4	~~0,1006~~	0,0956	~~0,1006~~	0,0956	~~0,0764~~	0,0726	~~0,0764~~	0,0726
Zone 5	~~0,1006~~	0,0956	~~0,1006~~	0,0956	~~0,0770~~	0,0731	~~0,0770~~	0,0731
Zone 6	~~0,1006~~	0,0956	~~0,1006~~	0,0956	~~0,0776~~	0,0737	~~0,0776~~	0,0737

[1] Tarifs indexés sur le Prix Repère de vente du Gaz (PRG) moyen en vigueur. Le PRG est publié mensuellement par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et évolue à la hausse ou à la baisse chaque mois au 1er du mois : il est communiqué par la CRE à compter du 15 du mois précédent sur la page :
https://www.cre.fr/consommateurs/prix-reperes-et-references/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels.html.
Toute évolution imposée par la loi ou la réglementation, notamment au niveau des taxes, des coûts d'acheminement et des contributions, à la hausse ou à la baisse, sera répercutée automatiquement au client sans préavis.

Le tarif applicable dépend de la classe et de la zone tarifaire du site de consommation.
Toutes les prestations techniques sont effectuées par GRDF sur la base des prix de son Catalogue des Prestations.

Les tarifs HTT (Hors Toutes Taxes) n'intègrent pas les taxes spécifiques au gaz ni la TVA.

Services Inclus

Service Client à votre écoute : nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 pour répondre à vos questions.

Accompagnement personnalisé : une facture mensuelle sur la base de vos consommations réelles quand cela est possible et sur la base d'estimations en cas d'absence de relève mensuelle. Gratuitement, vous avez accès à vos historiques de consommation, de facturation et vos demandes techniques.

Frais complémentaires

Frais de retard de paiement : 20 € HTT/facture
Intérêt de retard : sommes dues multipliées par le nombre de jours de retard et le taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points.